

## **Prise en charge des patients implantés adultes et enfants**

L'HAS a déterminé la reconnaissance de centres de référence de l'implantation cochléaire. En 2008 l'HAS a établi des recommandations sur les indications et sur les fondements et modalités du suivi post implantation cochléaire.

Le centre d'implantation cochléaire de Montpellier fonctionne sur les 2 sites CHU et ISP avec des temps partagés : bilans pré-implantation ISP et CHU pour l'imagerie et les explorations physiologiques, temps chirurgical au CHU, suivi pour les réglages au CHU et toute la partie rééducative et d'évaluation à l'ISP.

Le programme du suivi post implantation est un séjour au centre 3 jours pour évaluation et réglages des programmes du processeur avec une rééducation orthophonique axée sur Auditory/aural

**Suivi 8 fois/an (1ère année)**

**Suivi 4 et 3 fois/an (2ème et 3ème année)**

**Suivi annuel après 3ans**

Le rôle de l'équipe d'implantation est la mise en place du projet rééducatif et éducatif, avec l'évaluation des performances, le suivi médico-technique (complications médicales, pannes...).

### **L'implantation cochléaire chez l'adulte et l'enfant**

Lors de l'audition naturelle, le rôle de la cochlée est de transformer le message sonore en message électrique par l'intermédiaire des cellules ciliées qui vont ensuite stimuler le nerf auditif pour véhiculer l'information au cerveau.

L'implant cochléaire fonctionne en court-circuitant les cellules ciliées endommagées ou absentes pour stimuler directement le nerf auditif.

L'implantation cochléaire est proposée aux patients qui présentent une surdité par atteinte de l'oreille interne qui ne peuvent avoir de perception auditive utile à l'aide de prothèses auditives conventionnelles. Chez l'adulte, ce type de surdité induit un handicap social majeur. Chez l'enfant, la surdité survenant au moment de l'apprentissage du langage, entraîne une absence de développement du langage oral et bien sûr un handicap majeur, à la fois sensoriel et langagier. L'implant cochléaire est la méthode de référence de réhabilitation de ces surdités.

#### **– Site d'implantation**

Le Centre d'Implantation Cochléaire fonctionne depuis 1989 sur la collaboration du service ORL du CHU de Montpellier, Pr Alain UZIEL – Pr Michel MONDAIN et celle du service d'Audiophonologie à l'Institut Saint-Pierre à Palavas, Dr Françoise ARTIÈRES.

Les compétences et les rôles des deux sites sont bien répartis.

Le centre fonctionne sur les deux sites avec des temps partagés :

- Bilans pré-implantation : Institut Saint-Pierre et CHU (Imagerie et explorations électrophysiologiques,

- temps chirurgical au CHU,
- suivi post-implantation : réglages au CHU, Institut-Saint- Pierre
- rééducation et évaluation orthophonique à l'Institut Saint-Pierre.

Le partenariat entre les 2 sites est formalisé, par le biais d'une convention, les structures travaillent en synergie, utilisant au mieux leurs potentialités respectives. Le centre effectue la sélection des patients, l'implantation des patients, le suivi post implantation des patients.

### **- Composition de l'équipe d'implantation cochléaire**

Cette activité repose sur des effectifs humains de haute compétence répartis sur deux sites.

- CHRU de Montpellier

L'équipe en charge de l'activité d'implantation cochléaire est composée de 2 chirurgiens O.R.L. , 2 Médecins ORL audiologistes ,3 Electrophysiologistes régleurs ,1 technicien chargé de la logistique post implant et de la maintenance , 1 Orthophoniste

- Institut Saint Pierre à Palavas

1 médecin ORL audiologiste, 7 Orthophonistes spécialisées dans la surdité de l'adulte et de l'enfant, 1 psychologue

L'activité des différents personnels et en particulier les déplacements des personnels sur les deux structures, sont régis par la convention entre le CHU de Montpellier et l'Institut Saint Pierre de Palavas.

### **- Conditions de mise en réseau avec des professionnels**

L'équipe travaille en collaboration avec les services hospitaliers suivants :

- Génétique
  - Institut de Recherche Clinique ( Pr Mireille CLAUSTRE)
  - Centre National de Référence Maladies Rares, Affections Sensorielles Génétiques – Hôpital GUI DE CHAULIAC ( Pr Christian HAMEL)
- Gériatrie et Neuropsychologie :
  - Service de Neurologie (Pr TOUCHON) pour évaluation neuropsychologique avant implantation des personnes âgées.
  - Service de Neuropédiatrie (Pr RIVIER) pour évaluation neuropédiatrique de l'enfant.
- Radiologie spécialisé en Imagerie otologique (IRM et scanner) :
  - Service de Neuroradiologie( Pr BONAFE)

L'équipe travaille en réseau avec :

**Enfants :**

- ❑ SESSAD (Service d'Éducation Spécialisée et de Soins A Domicile) de l'ARIEDA (Association Régionale de l'intégration et de l'Éducation des Déficients Auditifs) avec mise en place de SAFEP et SEFIS.
- ❑ CESDA 34 MONTPELLIER (Centre d'Education Spécialisée pour Défiance Auditive) avec mise en place de SAFEP et SEFIS.
- ❑ CROP (Centre de Rééducation de l'Ouïe et de la Parole)
- ❑ SEA (Service d'Education Auditive)
- ❑ CAMSP régionaux.

Ces réseaux hormis le CAMSP dépendent de la MDPH et nécessitent des liens avec le médecin de la MDPH et les enseignants référents.

Des réunions sont mises en place régulièrement avec ces filières de soins pour faire le point sur l'évolution des enfants et pour assurer le suivi à long terme.

**Adultes :**

- ❑ Orthophonistes en libéral.
- ❑ ARIEDA avec le SIJS (Service d'insertion des Jeunes Sourds) adultes
- ❑ Associations : SURDI 34 et CISIC (Centre d'Information sur la Surdit  et l'Implant Cochl aire)

Des r unions parents / patients implant s et associations ont lieu 2 fois par an. L'association CISIC a une antenne r gionale   Montpellier et une permanence de son repr sentant r gional est assur e 1 fois par mois au sein de l'Institut Saint Pierre afin de faire le lien sur le plan associatif entre les futurs implant s, les patients implant s, les parents d'enfants implant s.

**Description d taill e des conditions de mise en  uvre de l'activit **

**La phase de s lection :**

La s lection d'un patient sourd profond pour une implantation cochl aire repose sur une consultation multidisciplinaire regroupant deux chirurgiens ORL,(deux m decins ORL audiologistes), des orthophonistes, une psychologue, un  lectrophysiologiste . Sont associ s   cette phase de s lection, de fa on constante, le plateau d'Imagerie de l'H pital Gui de Chauliac, le service d'Anesth sie R animation.

Lors des consultations pr  implantation cochl aires une information d taill e est remise au patient (ou   sa famille) et des rencontres avec des patients d j  implant s peuvent  tre organis es, afin d'aider les patients ou les parents   la compr hension du projet.

**- L'implantation :**

L'implantation s'effectue sur le site Gui de Chauliac, lors d'une courte hospitalisation de 48 heures. Elle n cessite un plateau technique ad quat, en particulier concernant la chirurgie du jeune enfant.

Suite à la pose de l'implant, le chirurgien et les électrophysiologistes régleurs assurent les mesures électrophysiologiques peropératoires validant la fonctionnalité de l'implant.

L'implant est mis en service un mois après l'intervention

#### - Le suivi

Le suivi au sein de l'unité d'Implantation Cochléaire est réalisé par une équipe multidisciplinaire comprenant ORL, orthophoniste, régleur et psychologue qui ont déjà évalué l'enfant lors de la première étape.

Le rythme des évaluations et des bilans est variable avec le temps.

Les bilans évaluent:

- les capacités en terme de perception auditive, de compréhension, d'expression orale, de communication, de scolarisation et d'autonomie,
- les difficultés intrinsèques (handicap associé) et extrinsèques (environnement, famille)
- la progression des performances par rapport à des modèles de progression connus et ainsi de pouvoir, le cas échéant, modifier les réglages, adapter les modes d'éducation et déterminer des facteurs prédictifs.